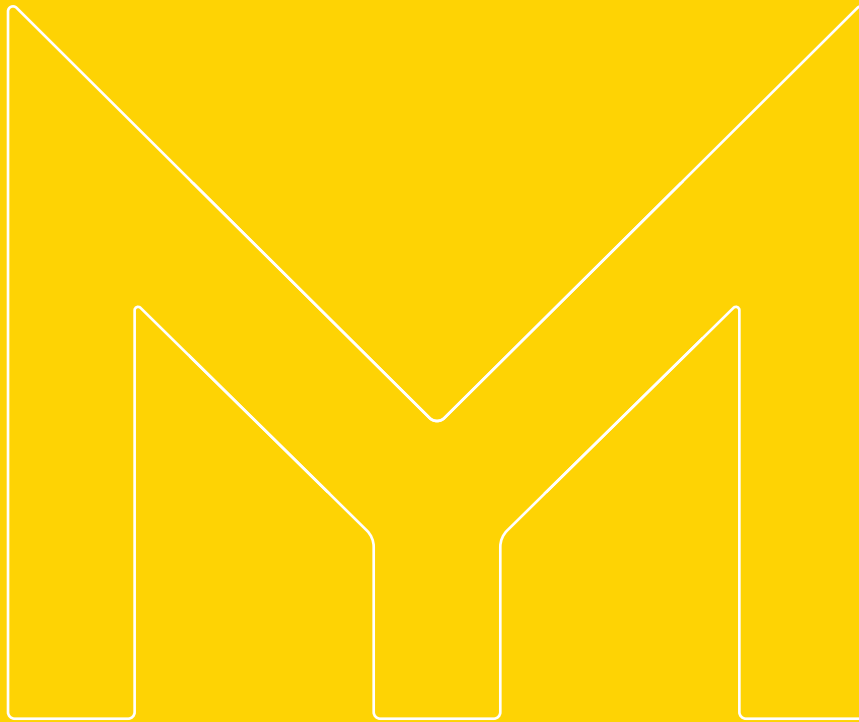


SITUATION ECONOMIQUE

au 2^e trimestre 2024



**Entre incertitude et
espoir d'une reprise
économique**



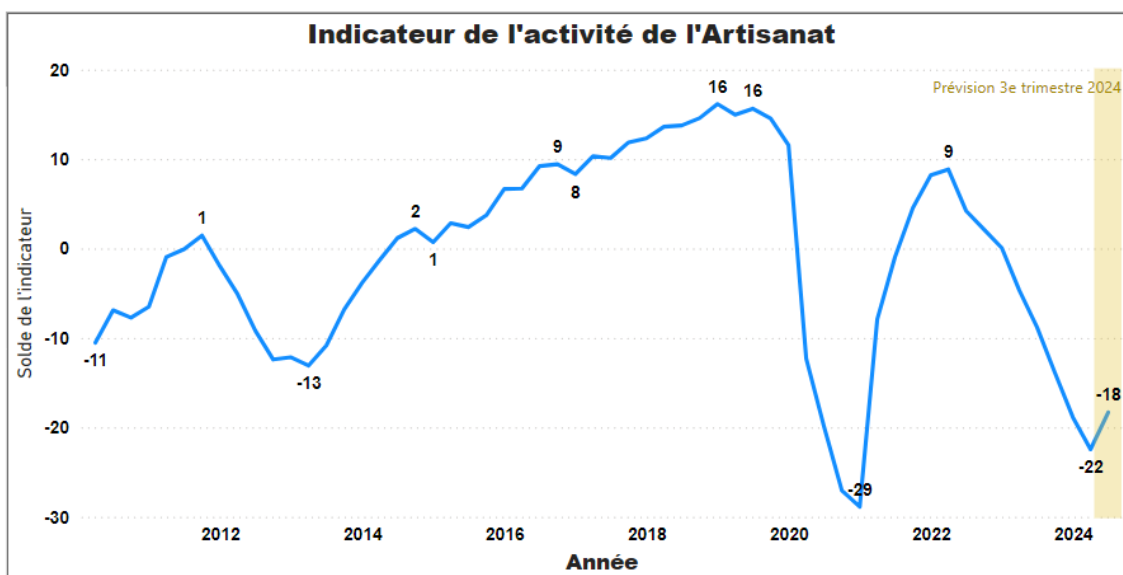
**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**De Partner
vum Handwierk**

PUBLIÉ LE 09.09.2024

Au cours du 2^{ème} trimestre 2024, le secteur de l'Artisanat au Luxembourg continue de faire face à des défis importants, mais une tendance générale de redressement économique se dessine à l'horizon. Les données préliminaires du STATEC pour l'économie en générale signalent une amélioration des perspectives conjoncturelles dans la zone euro, alimentée par une atténuation progressive des tensions financières et une diminution attendue de l'inflation. Cette dynamique pourrait soutenir une croissance légère pour cette année, avec des attentes plus optimistes pour 2025. Cependant, les répercussions sur le marché du travail au Luxembourg restent préoccupantes, notamment dans le secteur de la construction. L'emploi, en retard par rapport aux variations de la valeur ajoutée, continue de se détériorer, et un redressement complet pourrait nécessiter plusieurs trimestres, voire des années pour certains secteurs.

Les résultats de l'enquête de conjoncture de la Chambre des Métiers montrent que tous les secteurs de l'Artisanat perdent des plumes au 2^e trimestre 2024, mais c'est notamment le secteur de la construction, qui reste en (grande) difficulté. Bien que la récente baisse des taux directeurs annoncée le 6 juin 2024 par la BCE, à 3.75%, et les récentes mesures décidées par le Gouvernement devrait stimuler la demande, les effets positifs sur le secteur se feront attendre. L'institut national de statistique rapporte également que les investissements réalisés par les entreprises, actuellement en contraction sévère dans le secteur de la construction selon les derniers résultats de l'enquête menée par la Chambre des Métiers, ne connaîtront pas de rebond significatif avant 2025. L'incertitude persistante quant à l'évolution future des taux d'intérêt et quant à l'impact des mesures politiques rend difficile toute prévision de la trajectoire du secteur de l'Artisanat dans les mois à venir. La Chambre des Métiers déplore en tout cas le fait que le secteur public n'agit pas de manière contracyclique en mettant tout en œuvre pour avancer les investissements publics dans l'infrastructure et la rénovation afin de soutenir le secteur de la construction.



Graphique 1 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de l'Artisanat¹ - période de référence 2008-2024

¹ Le graphique représente le solde des réponses positives et négatives, lissé à l'aide d'une moyenne mobile sur 4 trimestres ; en d'autres termes, le solde exprime la différence entre le pourcentage de chefs d'entreprise déclarant une hausse de l'activité et ceux constatant une baisse.

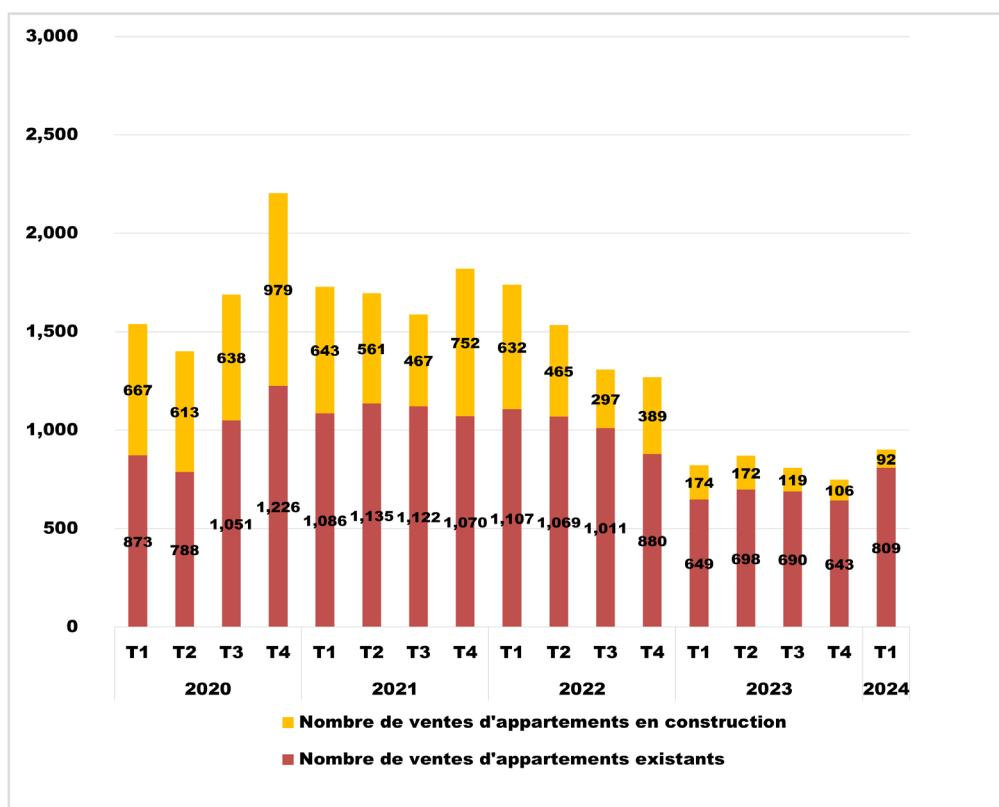
Selon les dernières données collectées au 2^{ème} trimestre 2024 par la Chambre des Métiers, l'indicateur de l'activité du secteur de l'Artisanat indique clairement la poursuite de la tendance négative enregistrée par le secteur depuis le début de l'année, marquée par une aggravation de la chute de l'indicateur affichant -22 points au 2^{ème} trimestre de cette année. Néanmoins, les prévisions pour le 3^{ème} trimestre 2024 montrent des signes encourageants d'une possible reprise avec un rebond attendu de l'indicateur à -18 points. Bien que cette valeur reste en deçà de la neutralité, elle indique un ralentissement du déclin et suggère une inflexion positive.

Ce léger rebond pourrait indiquer que les chefs d'entreprise ont une lueur d'espoir que les mesures de soutien économique récemment mises en place et l'amélioration progressive des conditions économiques générales permettront une reprise dans un avenir proche. Il sera essentiel de surveiller les évolutions futures pour confirmer si cette tendance se consolide, ouvrant ainsi la voie à une stabilisation et à une croissance renouvelée du secteur de l'Artisanat au Luxembourg.

1. Des perspectives en demi-teintes pour 2024

1.1. Pas d'amélioration immédiate en vue pour le secteur de la construction...

La crise actuelle dans le secteur de la construction est intrinsèquement liée aux défis rencontrés par le marché immobilier, principalement en raison de l'augmentation significative des taux d'intérêt. Cette situation a entraîné une stagnation du nombre de transactions immobilières en 2023, atteignant un niveau historiquement bas, en particulier pour les appartements neufs (VEFA). Cependant, un signe encourageant se manifeste avec la récente diminution des taux hypothécaires, notamment les taux fixes, et une légère hausse des nouveaux crédits immobiliers au 1^{er} trimestre de 2024. Bien qu'il soit possible que cette augmentation soit en grande partie due à des renégociations, une reprise graduelle des nouveaux crédits est anticipée, suivant la tendance à la baisse des taux directeurs.



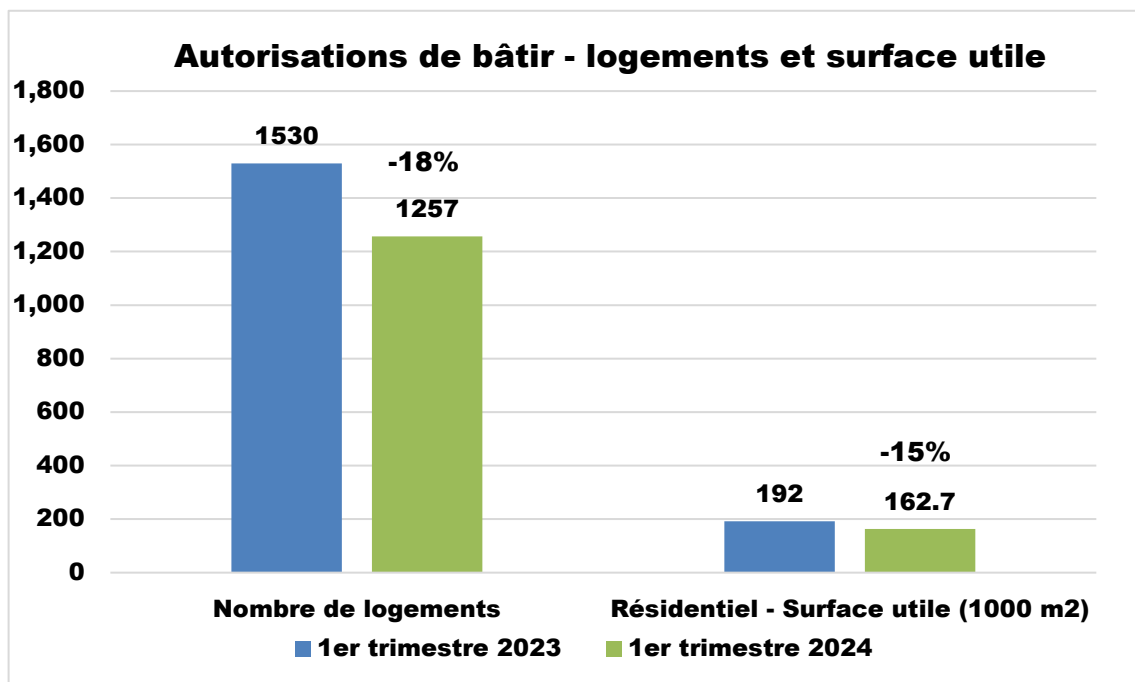
Graphique 2 : Nombre de ventes d'appartements existants et en construction sur base trimestrielle, 2020-2024

Alors que l'année 2023 a enregistré une baisse considérable du volume d'actes de vente, en diminution de 2.190 unités par rapport à la moyenne, le 1^{er} trimestre 2024 semble marquer un léger rebond des ventes d'appartements existants, sans parvenir à enrayer la chute du nombre de ventes d'appartements en construction, accusant une nouvelle baisse record à 92 unités. Entre le 1^{er} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2024, le marché immobilier montre des évolutions contrastées, affichant d'un côté une progression de 25% pour les ventes d'appartements existants, et de l'autre côté une baisse de 47% pour les appartements en construction. Il apparaît dès lors que cette reprise des transactions concerne en premier lieu les logements existants, dont les prix ont baissé de manière plus significative que ceux des logements vendus en construction². Ainsi, les nouvelles mesures gouvernementales pour stimuler la reprise des ventes de logements en constructions (VEFA) n'ont pas encore porté leurs fruits au 1^{er} trimestre 2024.

Pour renforcer cette analyse, les données concernant les autorisations de bâtir publiées par le STATEC, indiquant d'un côté le nombre de logements autorisés, et de l'autre la surface utile autorisée en m², sont utilisées comme indicateur précurseur pour déterminer la tendance future de ce qui sera réalisé en matière de volume bâti dans les prochains mois, voire les prochaines années. Entre le 1^{er} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2024, le marché immobilier a vu le nombre d'autorisations de bâtir accordés pour la construction de logements baisser de 18% pour s'établir à 1.257 unités, alors que la surface utile autorisée, quant à elle, a diminué de 15%, pour atteindre un niveau de

² Selon les chiffres du STATEC, depuis le pic de mi-2022 jusqu'au 1^{er} trimestre 2024, les prix des appartements neufs ont baissés d'environ 8%, tandis que les appartements et maisons existants ont respectivement baissés de 16% et 21%.

162.700 m². Le pic reste donc bien établi au 4^e trimestre 2014, avec respectivement 2.772 logements et 472.000 m² de surface utile autorisée.



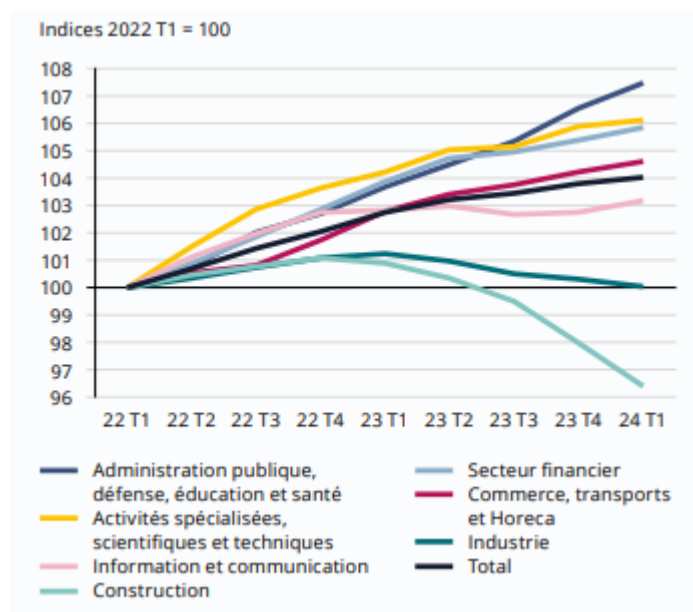
Graphique 3 : Nombre de logements et surface utile autorisée, 2023-2024

Alors qu'une reprise est à entrevoir suite à la baisse des taux directeurs, une reprise sur le marché immobilier influencera la construction qu'avec un certain retard. Les autorisations de bâtir pourraient donc continuer à diminuer en 2024 avant de rebondir en 2025.

1.2. ... qui continue à peser sur l'emploi national

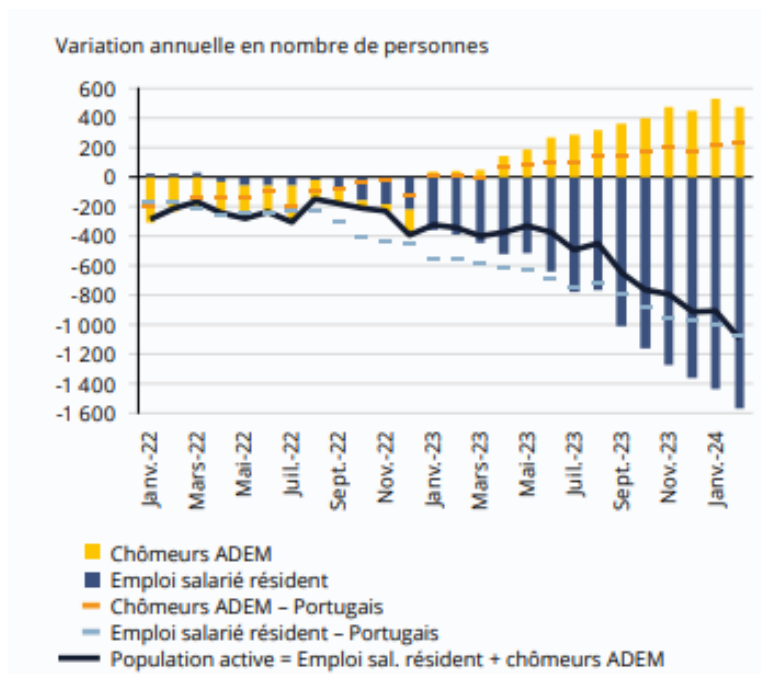
Depuis octobre 2022, la crise dans le secteur de la construction au Luxembourg a entraîné la perte de 3.300 emplois, soit une diminution de plus de 6 % du total des emplois dans ce secteur. Alors que la situation s'est aggravée tout au long de 2023, les données préliminaires du 2^{ème} trimestre 2024 montrent une certaine stabilisation, selon le STATEC.

Néanmoins, tandis que la progression de l'emploi dans la construction a subi un ralentissement en zone euro, avec +1.5% en 2023, après +3,2% en 2022, pour ensuite tendre vers un rééquilibrage en ce début d'année 2024, le Luxembourg continue de subir une perte d'effectifs prolongée dans ce secteur depuis le début de l'année.



Graphique 4 : Ralentissement de la progression de l'emploi dans la plupart des branches au Luxembourg, 2022-2024³

Autre facteur important, cette perte prolongée du nombre de salariés dans le secteur de la construction au Luxembourg donne lieu à l'émergence d'une externalité négative importante. En effet, selon l'ADEM, l'IGSS et le STATEC, la diminution de l'emploi ne se traduit pas pleinement par une augmentation du chômage. Comme présenté sur le graphique ci-dessous, la baisse nette de l'emploi salarié résident de 1 600 personnes en février 2024 donne lieu à une augmentation de seulement 500 chômeurs inscrits à l'ADEM.



Graphique 5 : Impact de la baisse de l'emploi dans la construction sur le nombre de chômeurs au Luxembourg, 2022-2024⁴

³ Sources : Statec (comptes nationaux, données désaisonnalisées)

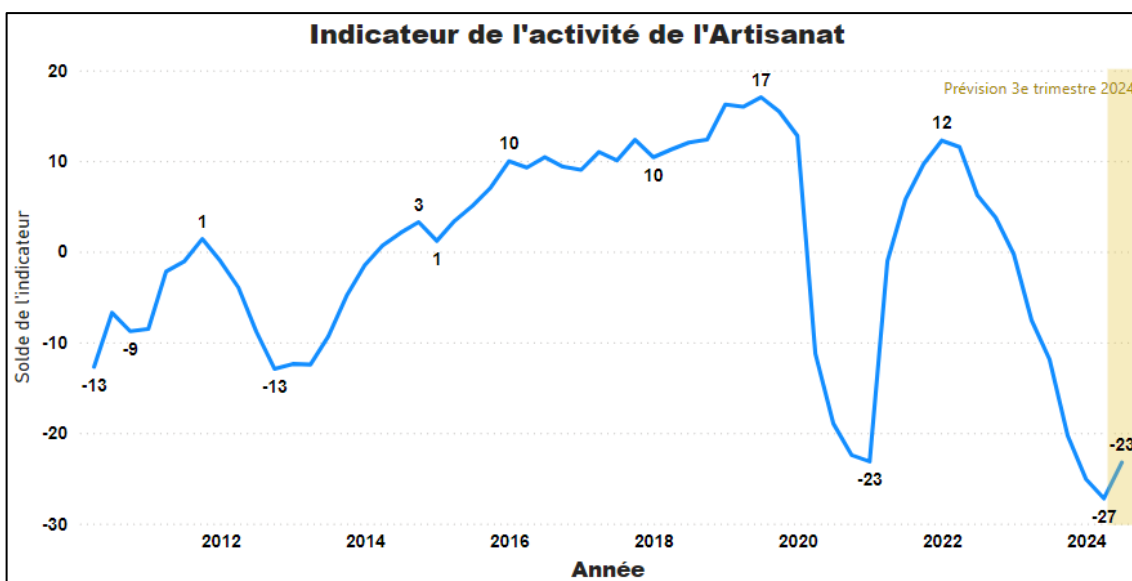
⁴ Sources : ADEM, IGSS, STATEC

Ce décalage peut notamment être attribué à des réorientations professionnelles ou des départs du pays. Dès lors, cette situation est en nette contraste avec la mesure de chômage partiel introduite par le Gouvernement lorsque l'état de crise a été déclaré le 23 janvier 2024 pour le secteur de la construction⁵, qui avait pour but d'aider les entreprises à surmonter les difficultés conjoncturelles. Or, la mesure n'a pas été utilisée beaucoup en raison des conditions trop strictes : limitation du chômage partiel à 20 % des heures normalement prestées sur les chantiers, s'engager à ne pas licencier de travailleurs pour des raisons économiques et à ne plus employer de travailleurs temporaires.

En ce qui concerne l'évolution précise du nombre d'emplois dans la construction, le recensement du 1^{er} trimestre 2024 ne signale pas encore un retournement de la tendance baissière marquée depuis le pic de 52,472 emplois atteint au 2^{ème} trimestre 2023 dans le secteur de la construction. En effet, le nombre d'emplois salariés continue de chuter, affichant une baisse, d'environ 2% par rapport au dernier trimestre 2023.

2. Evolution conjoncturelle des différents groupes de métiers

2.1. Construction



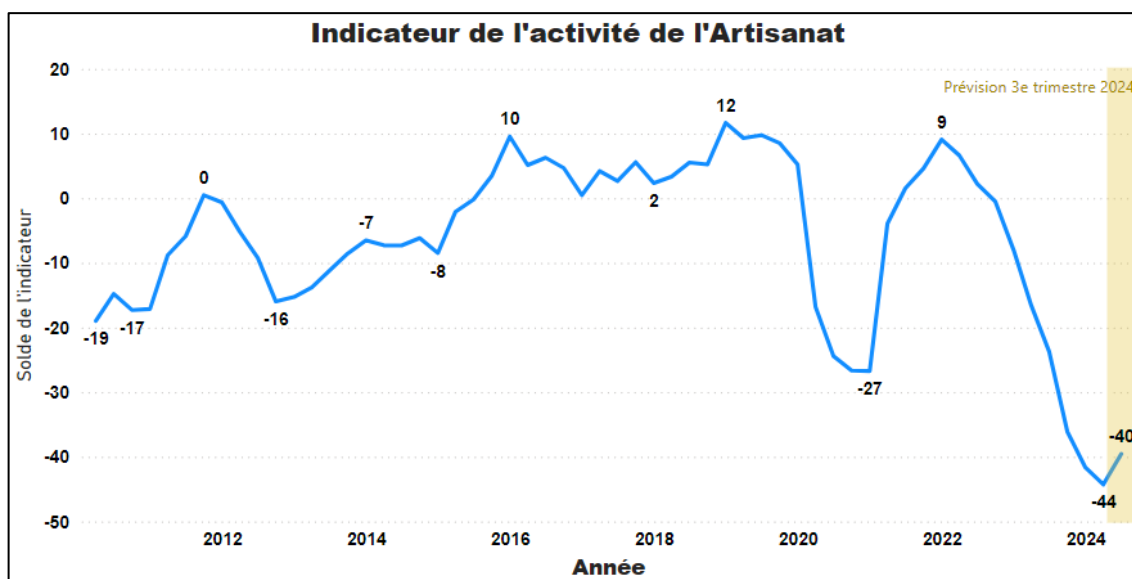
Graphique 6 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la construction, 2011-2024

Au second trimestre 2024, le secteur de la construction continue de faire face à des défis significatifs, avec un indicateur d'activité ayant atteint un nouveau point bas à -27. Cette baisse continue de l'activité se reflète par un moral morose des entreprises du secteur, avec un indicateur de confiance continuant de se dégrader depuis le début de 2024. Les entreprises de construction doivent naviguer dans un environnement difficile marqué par des volumes de commandes réduits et des difficultés de planification à long terme. Néanmoins, les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 suggèrent un amorçage d'une potentielle reprise, avec un léger rebond de l'indicateur à -23 points.

⁵https://gouvernement.lu/de/actualites/toutes_actualites/communiques/2024/01-janvier/24-crise-secteur-construction.html

Bien que cette amélioration soit modeste, elle pourrait indiquer le début d'une stabilisation. Cependant, sans soutien supplémentaire émanant des marchés publics ou des perspectives économiques plus favorables du marché privé, la stabilité financière et opérationnelle des entreprises reste précaire. Cette situation a des implications macroéconomiques importantes, notamment en termes d'emploi et de contribution au PIB, et pourrait continuer à affecter l'attractivité du Luxembourg en raison de la pénurie de logements.

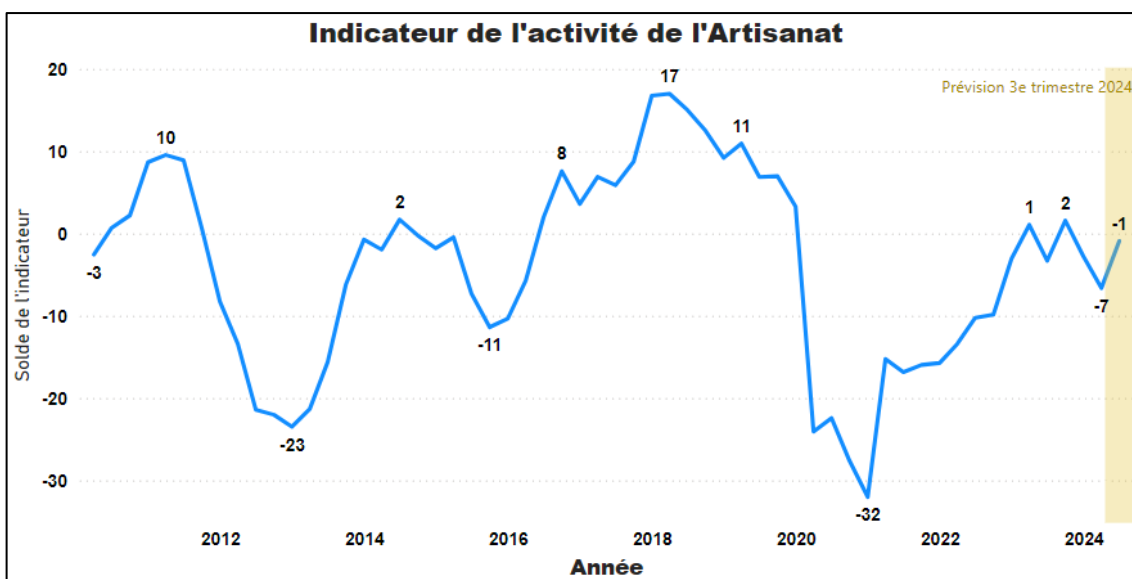
Gros œuvre et génie civil



Graphique 7 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur du gros-œuvre & génie civil, 2011-2024

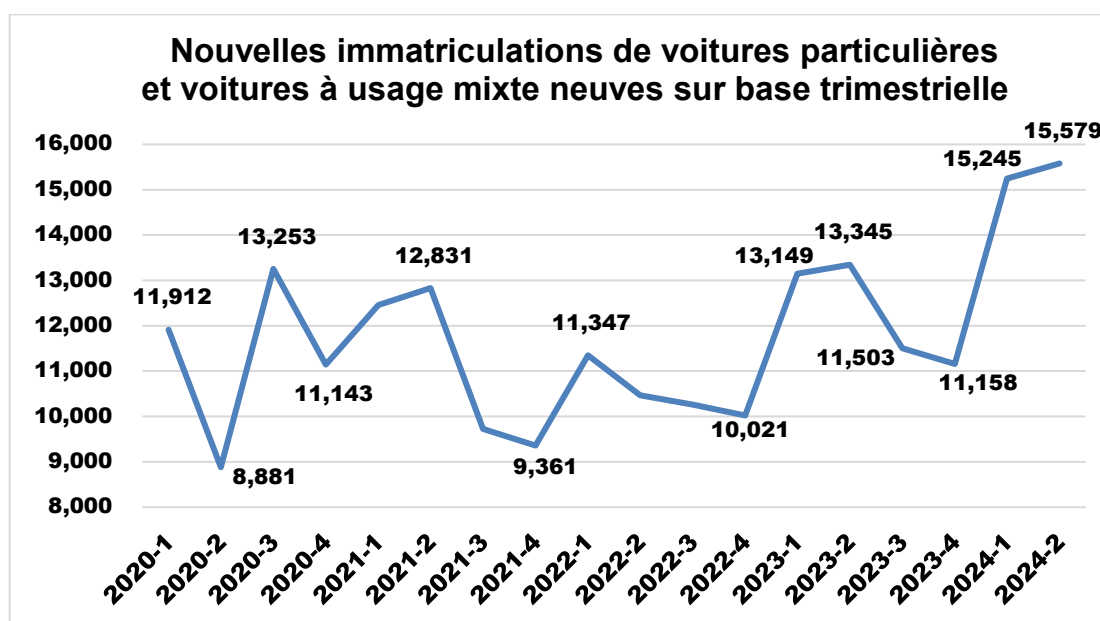
Le secteur du gros-œuvre et du génie civil a continué de rencontrer des difficultés majeures, avec un indicateur d'activité tombant à -44 points au second trimestre 2024. Cette baisse prononcée souligne la prolongation de la tendance négative entamée au début de 2022, impactée par les conditions économiques globales défavorables et une réduction des investissements communaux par rapport à l'année précédente. En dépit de cette situation, les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 indiquent un léger rebond de l'indicateur à -40 points. Ce redressement modeste pourrait marquer le début d'une stabilisation, bien que le secteur reste l'un des plus touchés et nécessite un soutien accru par des investissements publics. Les pouvoirs adjudicateurs devraient tout mettre en œuvre (p.ex. sous-traitance de l'élaboration des cahiers des charges) afin de profiter de cette période pour anticiper des projets d'investissement et de travaux publics, favorisant une politique anticyclique qui pourrait bénéficier à la fois de prix compétitifs et de la stimulation de l'activité sectorielle.

2.2. Mécanique



Graphique 8 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la mécanique, 2011-2024

Le secteur de la mécanique continue de faire face à des défis importants au second trimestre 2024, avec un indicateur d'activité tombant à -7 points. Cette dégradation reflète les difficultés persistantes du secteur à retrouver ses niveaux pré-crise sanitaire, aggravées par un climat d'incertitude chez les clients professionnels et particuliers. Cependant, les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 suggèrent une potentielle reprise, avec un rebond attendu de l'indicateur de 6 points. Cette amélioration, bien que modeste, pourrait indiquer un regain de confiance des entreprises et une augmentation de la demande potentielle. Néanmoins, le secteur reste vulnérable aux changements technologiques et à l'incertitude générale, nécessitant des stratégies robustes pour soutenir la stabilité et encourager la croissance.



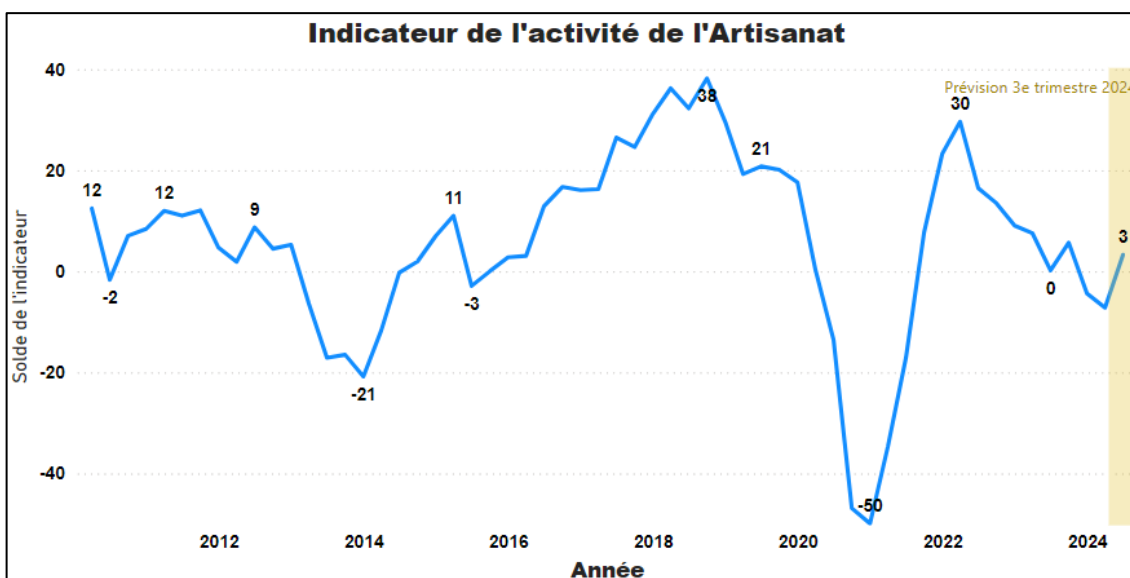
Graphique 9 : Historique de l'évolution des nouvelles immatriculations de voitures particulières et voitures à usage mixte neuves sur base trimestrielle, 2020-2024

Selon les données du STATEC, entre le 2^e trimestre 2023 et le 2^e trimestre 2024, les immatriculations de voitures particulières au Luxembourg ont augmenté de 17 %, passant de 13.345 à 15.579. Cette hausse significative intervient malgré un creux notable au deuxième semestre 2023, attribuable à une forte inflation, des taux d'intérêt élevés, et la transition vers les véhicules électriques. Ces facteurs ont engendré une incertitude notable dans les décisions d'achat des particuliers et des entreprises.

La reprise observée depuis le creux du dernier trimestre 2023 n'est pas sans lien avec les initiatives gouvernementales et incitations fiscales, notamment à travers les subsides accordés pour l'achat de véhicules électriques (« Klimabonus Mobilité »), qui ont probablement joué un rôle clé dans cette dynamique positive. Il est nécessaire de rappeler qu'au Luxembourg, les mesures en vigueur en matière d'aides à l'achat de véhicules électriques neufs ont été prolongées jusque fin septembre 2024 et seront réagencées à partir du 1^{er} octobre 2024, tout en rendant les critères d'éligibilités plus strictes (p.ex. au lieu de 18 kWh/100km le taux est baissé à e.a.16 kWh/100km), ce qui pourrait impacter négativement une éventuelle hausse des commandes. Un certain attentisme des consommateurs pour passer à l'électrique est évoqué par les concessionnaires.

Néanmoins, le secteur salue la mise en place d'une nouvelle mesure d'aide à l'achat de voitures d'occasion électriques qui elle aussi entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2024, et qui sera également à peser dans la balance. Il faudra attendre fin d'année pour entrevoir un premier impact sur ce marché de l'occasion.

2.3. Alimentation



Graphique 10 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de l'alimentation, 2007-2024

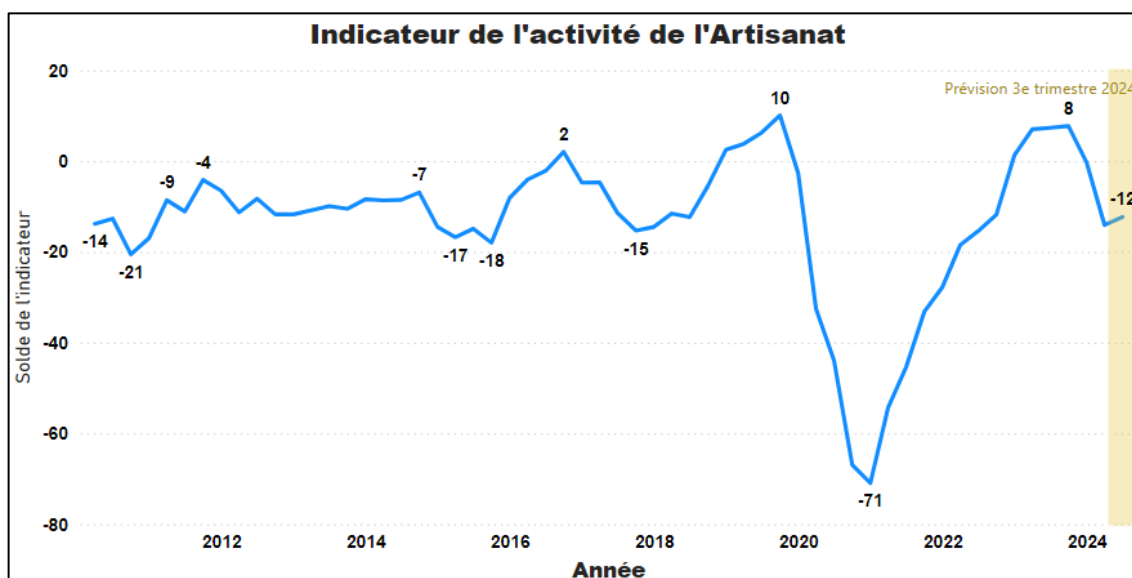
Le secteur de l'alimentation continue de subir des pressions importantes au second trimestre 2024, avec un indicateur d'activité tombant à -7 points. Cette baisse est attribuable à une combinaison de facteurs similaires aux trimestres précédents, à savoir une inflation élevée, des hausses des coûts des matières premières, des charges de personnel et de l'énergie. Ces coûts supplémentaires ont contraint les entreprises à

répercuter partiellement ces charges sur les prix de vente, ce qui a entraîné une contraction de la demande.

Les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 suggèrent toutefois un amorçage d'une potentielle reprise, avec un indicateur d'activité prévu à 3 points. Cette amélioration pourrait indiquer un regain de confiance et une stabilisation des coûts, permettant aux entreprises de mieux gérer leurs marges. Néanmoins, le secteur reste vulnérable aux fluctuations économiques globales et à l'incertitude persistante. Pour assurer une reprise durable, les entreprises devront adopter des stratégies de gestion des coûts efficaces et explorer des approches innovantes pour attirer et fidéliser les clients.

En conclusion, bien que le secteur de l'alimentation ait traversé un second trimestre difficile en 2024, les signes d'une possible reprise au 3^e trimestre offrent une perspective plus optimiste (météo plus clémente, menant à une hausse de la consommation de certains produits alimentaires tels que la viande, les glaces, ...), sous réserve que les entreprises puissent s'adapter aux défis économiques.

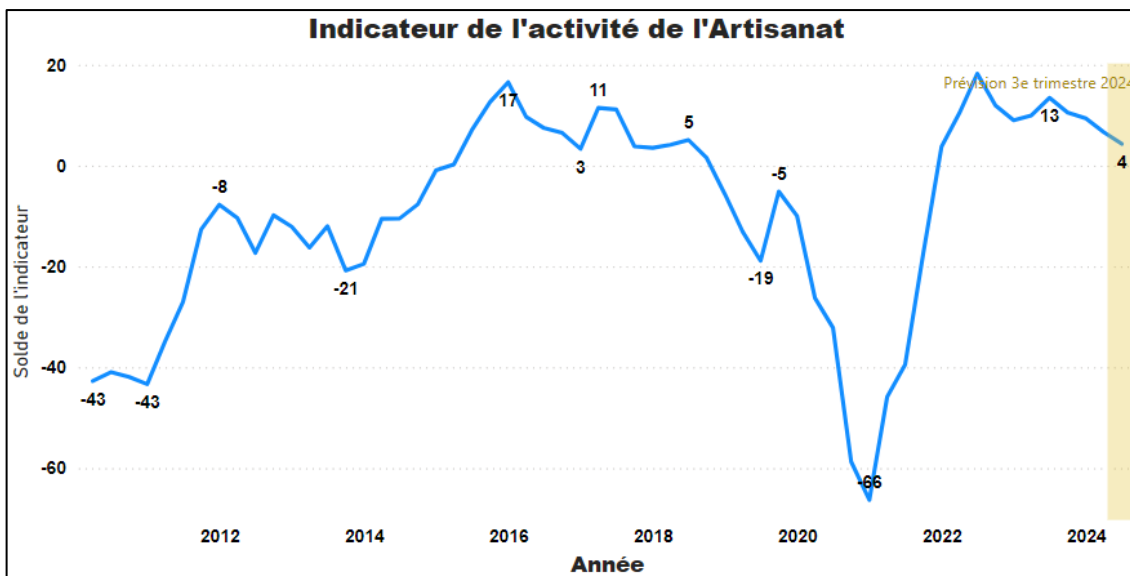
2.4. Mode, Santé Hygiène (MSH)



Graphique 11 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la Mode Santé Hygiène, 2007-2024

Au second trimestre 2024, le secteur de la Mode, Santé et Hygiène affiche un indicateur d'activité à -14 points, marquant une baisse notable pouvant être due à une augmentation des coûts opérationnels, des ajustements des prix de vente ou encore une baisse de la demande. Les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 indiquent un léger rebond à -12 points, suggérant une amorce de reprise malgré les défis persistants liés à l'environnement économique incertain. Ce secteur devra continuer à s'adapter aux fluctuations des coûts et aux changements des habitudes de consommation pour maintenir cette trajectoire de reprise.

2.5. Communication



Graphique 12 : Historique et prévision de l'indicateur de l'activité du secteur de la communication, 2007-2024

Au second trimestre 2024, l'indicateur d'activité du secteur de la communication, qui inclut les imprimeries, les ateliers graphiques et les professionnels du spectacle, a diminué à 7 points. Cette baisse par rapport au 1^{er} trimestre, où l'indicateur était à 9 points, reflète une réduction des budgets marketing des clients professionnels à cause de la hausse généralisée des prix. Malgré ces défis, le secteur a démontré une résilience notable face aux conditions économiques difficiles.

Les prévisions pour le 3^e trimestre 2024 indiquent une légère tendance baissière, avec un indicateur d'activité attendu à 4 points. Cette baisse amorcée depuis le 3^e trimestre 2023 suggère que les entreprises du secteur doivent continuer à s'adapter aux réductions budgétaires et aux ajustements réglementaires. La capacité à innover et à ajuster les stratégies sera cruciale pour maintenir une activité économique stable dans un environnement en évolution. En somme, bien que le secteur de la communication ait montré une certaine résilience, les défis persistants nécessitent des efforts continus pour rester compétitifs et maintenir la stabilité.

La Chambre des Métiers réalise tous les trois mois une enquête conjoncturelle auprès des entreprises de l'Artisanat.

Les résultats de la présente enquête de conjoncture se basent sur plus de 800 réponses d'entreprises artisanales représentant plus de 25.000 emplois, ce qui équivaut à un taux de représentativité d'environ 34% de l'emploi total.

En tant que chambre professionnelle, la Chambre des Métiers représente l'ensemble des entreprises de l'Artisanat, à savoir celles de l'alimentation, de la « mode, santé, hygiène », de la mécanique, de la construction et de la « communication, multimédia, art et autres activités ».